

Mis à jour le 14/06/2019

CODE STAGE : Z814

## Décret Anti Endommagement - Encadrants de Chantiers - Préparer et passer l'examen QCM nécessaire à l'obtention d'une Attestation de Compétence (AIPR) (Z814)

### Population concernée par le stage

Les « Encadrants », personnels de l'entreprise chargés d'encadrer les chantiers de travaux.

### Pré-requis

Etre en capacité de s'exprimer, lire et écrire en français (il s'agit de maîtriser le contenu des documents et du questionnaire utilisés pendant la formation).

### Objectifs de la formation

Assurer la mission d'un « Encadrant » de chantiers, titulaire d'une Autorisation réglementaire d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Intention : préparer le candidat « Encadrant » à l'examen réglementaire par QCM en vue d'obtenir une Attestation de Compétence, puis ultérieurement une AIPR.

### Capacités développées

Reconnaître les éléments constitutifs des ouvrages des différents concessionnaires. Identifier les risques associés aux travaux à proximité des ouvrages. En fonction des situations susceptibles d'être rencontrées par l'Encadrant, décrire les actions réglementaires préconisées par la nouvelle réglementation. Intégrer les informations à sa disposition lors de la préparation d'un chantier de terrassement ou d'excavation. Lister les comportements adaptés et les actions à mettre en œuvre lors d'un dommage sur ouvrages. Enoncer et expliquer les éléments constitutifs d'une DT, d'une DICT et de leur Récépissés. Lire et interpréter un plan de « réseau » communiqué par un exploitant. Associer les exigences du « Guide Technique », des Normes et du Décret Anti Endommagement au Questionnaire QCM dédié aux Encadrants.

### Contenu du stage

Les différents réseaux : les réseaux non sensibles et sensibles, la lecture et l'explication des indices et des affleurants. Les différents risques susceptibles d'être rencontrés en fonction de la nature des réseaux. Les « actions préconisées par la nouvelle réglementation » : l'intégration des classes de précision, le constat d'arrêt ou

de suivi, les opérations sur chantier, le suivi de la compétence des personnels. Les modalités associées à la préparation d'une intervention de terrassement. Les objectifs du « Guide Technique » en termes de prévention : le marquage piquetage, les éléments de la DICT, les travaux sans tranchée. Les informations sensibles du « Guide Technique » : les dispositions à mettre en œuvre en cas d'endommagement d'un ouvrage, les conséquences d'un accident, le constat de dommage, les opérations sur chantier. Les éléments consécutifs à l'élaboration de la DT/DICT : le décret DT/DICT, les classes de précisions, les réseaux non sensibles et sensibles. Les plans de réseaux : cartographie, échelle, symboles, ... L'entraînement et la préparation à l'examen par QCM (les questions prioritaires). Le passage de l'examen QCM encadrant en fin de session.

## **Positionnement dans un cursus de professionnalisation**

Sans objet

## **Moyens Pédagogiques**

Salle de formation équipée de moyens pédagogiques

## **Evaluation**

Chaque stagiaire à l'aide des résultats obtenus au test QCM passé en fin de session, prévu pour les Encadrants. (Conformément à la réglementation, en fonction du résultat au test de QCM, une « Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux » (modèle réglementaire) est adressée à postériori au stagiaire et à son employeur)

## **Durée du stage**

7 Heures réparties sur 1 jours

## **Coût de stage**

532 € / stagiaire